

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE D'AUBERGENVILLE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Date de la Convocation: 18/11/2025

Nombre de Membres en exercice : 9

Présents : 5

Votants : 5

MANIFESTATION SYMPATHIE 2026

L'an deux mille vingt cinq, le jeudi 4 décembre à 18h30, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale légalement convoqué s'est réuni, sous la présidence de : Monsieur Mario MANCUSO Vice-Président

Etaient Présents : Mario MANCUSO - Mme DUTEL RODI - Thierry MONTANGERAND - Marie Josée VOINIER - Virginie MEUNIER

Absents excusés : Edward DANGELOT - Gilles LÉCOLE - Marc CONGARD - Françoise PERSIDE

Le Conseil d'Administration,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le budget du CCAS,

Considérant la possibilité du Président du Centre Communal d'Action Sociale de pouvoir offrir à l'occasion de divers événements exceptionnels : anniversaire, obsèques, etc... un cadeau ou une composition florale, à hauteur d'un montant de 76,00 euros (soixante seize euros) maximum par bénéficiaire .

Le nombre de bénéficiaires de cette prestation sera de quatre par an.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré à l'unanimité :

ARTICLE 1 : AUTORISE Monsieur le Président à offrir un cadeau ou une composition florale en manifestation de sympathie.

REÇU EN PREFECTURE

le 18/12/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-078-2678 00266-20251204-DEL IB_25_02

ARTICLE 2 : PREND ACTE que les crédits nécessaires à ce paiement sont prévus au Budget 2026, Chapitre 011 – Fonction 02 – Article 6068 ADMI

AUBERGENVILLE (Yvelines)
Certifié exécutoire le présent acte
transmis à M. le Sous-préfet le
Et Publié le



P/Le Maire, Président du CCAS
Le Vice-Président
Mario MANCUSO

Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an ci-dessus,
Pour extrait conforme au registre



P/Le Maire, Président du CCAS,
Le Vice-Président
Mario MANCUSO

REÇU EN PREFECTURE

le 18/12/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-078-267800266-20251204-DEL IB_25_02